

RÉSEAU ENTREPRENDRE® ENGAGÉ AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

POUR CRÉER DES EMPLOIS

Les chefs d'entreprises de Réseau Entreprendre® soutiennent les entrepreneurs porteurs de projets à potentiel qui assurent la création d'emplois et de richesses sur leur territoire.

**Pour mener à bien nos projets créateurs d'emplois,
nous avons besoin de vous, de votre don.
Vous avez le pouvoir de créer des emplois !**

OUI, JE CONTRIBUE À CRÉER DES EMPLOIS SUR MON TERRITOIRE

JE FAIS UN DON

MES COORDONNÉES

Mme M. Société :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Email :@..... Tél. :



Votre don servira la création d'emplois sur le territoire d'une association Réseau Entreprendre®, et à la sensibilisation et à la formation des jeunes à l'expérience entrepreneuriale. Je choisis l'association Réseau Entreprendre® bénéficiaire de mon don (cf. liste des associations au dos de ce document) : Réseau Entreprendre®

JE FAIS UN DON DE :

- 300 € 500 € 1000 € 2000 €
 Autre montant : €

JE RÈGLE :

- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Fondation Entreprendre
 Par virement bancaire :
IBAN FR76 3000 3033 2400 0500 5345 738 BIC SOGEFRPP

**Vous, Réseau Entreprendre®,
et La Fondation Entreprendre**

**unis pour accompagner
les entrepreneurs
et créer des emplois**

Bulletin de soutien à envoyer avec votre chèque sous enveloppe affranchie, à :
Fondation Entreprendre - La Filature - Bât 5 - 32 rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris

Un reçu fiscal vous sera adressé sous quelques jours



LISTE DES ASSOCIATIONS RESEAU ENTREPRENDRE®

Réseau Entreprendre® 92 | Réseau Entreprendre® 93 | Réseau Entreprendre® Adour | Réseau Entreprendre® Ain & Val de Saône | Réseau Entreprendre® Alsace | Réseau Entreprendre® Aquitaine | Réseau Entreprendre® Artois | Réseau Entreprendre® Atlantique | Réseau Entreprendre® Auvergne | Réseau Entreprendre® Basse-Normandie | Réseau Entreprendre® Bourgogne | Réseau Entreprendre® Bretagne | Réseau Entreprendre® Champagne-Ardenne | Réseau Entreprendre® Côte d'Azur | Réseau Entreprendre® Côte d'Opale | Réseau Entreprendre® Drôme Ardèche | Réseau Entreprendre® Franche-Comté | Réseau Entreprendre® Guadeloupe | Réseau Entreprendre® Guyane | Réseau Entreprendre® Hainaut | Réseau Entreprendre® Haute-Savoie | Réseau Entreprendre® Isère | Réseau Entreprendre® Languedoc Roussillon | Réseau Entreprendre® Limousin | Réseau Entreprendre® Loire | Réseau Entreprendre® Lorraine | Réseau Entreprendre® Maine et Loire | Réseau Entreprendre® Martinique | Réseau Entreprendre® Mayenne | Réseau Entreprendre® Midi-Pyrénées | Réseau Entreprendre® Nord | Réseau Entreprendre® Normandie Seine & Eure | Réseau Entreprendre® Paris | Réseau Entreprendre® Picardie | Réseau Entreprendre® Poitou-Charentes | Réseau Entreprendre® Provence | Réseau Entreprendre® Rhone | Réseau Entreprendre® Rhône-Durance | Réseau Entreprendre® Savoie | Réseau Entreprendre® Seine Estuaire | Réseau Entreprendre® Sud Ile-de-France | Réseau Entreprendre® Tarn | Réseau Entreprendre® Val d'Oise | Réseau Entreprendre® Val de Loire | Réseau Entreprendre® Val de Marne | Réseau Entreprendre® Var | Réseau Entreprendre® Vendée | Réseau Entreprendre® Yvelines

AVANTAGES FISCAUX

Si vous êtes soumis à l'ISF
(impôt de solidarité sur la fortune)

Vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt sur l'ISF de 75%** du montant de votre don, dans la limite de 50 000€.

Un don de 10 000€ vous coûte réellement **2 500€**.

Si vous êtes soumis à l'IR
(impôt sur le revenu)

Vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt sur le revenu de 66%*** du montant de votre don.

Un don de 10 000€ vous coûte réellement **3 400€**.

En tant qu'entreprise

Vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt sur les sociétés de 60%*** du montant de votre don, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Un don de 10 000€ vous coûte réellement **4 000€**.

* Dans la limite de 20% du revenu imposable annuel, avec possibilité de report de l'excédent de la réduction fiscale sur 5 ans.

POUR TOUTE QUESTION SUR LE SUIVI DES DONS

01 85 34 18 96

Informatique et libertés : conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, toute personne inscrite dans les fichiers de la Fondation Entreprendre peut, sur simple demande, avoir accès aux informations la concernant et en demander la correction ou la radiation en adressant un courrier à l'adresse de la Fondation.